Conservatoires d'espaces naturels

PLAN LOIRE Grandeur Nature

Espèces exotiques envahissantes — Groupe de travail Bassin Loire-Bretagne

Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Orléans, le 29 novembre 2017

Compte-rendu

Avec le soutien de :

agence de l'eau Loire-Bretagne — Établissement public du ministère chargé du développement durable

UNION EUROPEENNE

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le
Fonds européen de développement régional

PARTICIPANTS

Présents : Arnaud Albert (SCTCBN de l'AFB), Florence Baleydier (DDT de la Loire), Doriane Blottière (UICN France), Amélie Bodin (CPIE des Pays creusois), Charlotte Bouin (ONCFS), Laurent Chabrol (CBN Massif central), Aurore Coignet (PNR de la Brenne), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Bérénice Fierimonte (FCEN), Christel Goutieras (FDGDON 87), Stéphanie Hudin (FCEN), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Emmanuel Leheureux (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (agence de l'eau Loire-Bretagne), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Amandine Mesland (Région Centre-Val de Loire), Timothée Prey (CEN Basse-Normandie), Emmanuelle Sarat (UICN France), Matthieu Trouvé (CEN Centre-Val de Loire), Sylvie Varray (FCEN)

Excusés : Sophie Gribius (région Centre) ; Emilie Moine (CPIE des Monts du Pilat), Paul Hurel (ONCFS), Bénédicte DUROZOI (AFB CVL), Maud Courcelaud (AELB), Véronique Barthélémy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Aude Pelichet (DREAL Bretagne), Stéphane Loriot (EPTB Vienne), Loic Anras (FMA), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Nicolas Pipet (IIBSN)

L'ensemble des compte-rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

SOMMAIRE

BILAN 2017 ET PERSPECTIVES 2018 DES COORDINATIONS TERRITORIALES DU BASSIN 3
- Auvergne 3
- Basse-Normandie 3
- Bretagne 4
- Centre-Val de Loire (flore) 4
- Centre-Val de Loire (faune) 5
- Bassin de la Vienne 6
- Bourgogne 6
- Limousin 6
- Poitou-Charentes 6
- Pays de la Loire 7
- Département de la Loire 7
- Animation sur la faune exotique envahissante du bassin de la Loire 7

ACTUALITES NATIONALES 8
- Actualités de l'ex-FCBN 8
- Actualités du groupe de travail IBMA 9

ETUDE DES FORMES TERRESTRES DE JUSSIE : PROJET FEDER PLAN LORE 9

ELEMENTS DE BILAN DE L'ANIMATION DU RESEAU D'ACTEURS SUR LES EEE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE 9
- Eléments de bilan de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020 9
- Evaluation flash du dispositif d'appui aux gestionnaires d'espèces exotiques envahissantes sur le bassin de la Loire 10

ENQUÊTE SUR LES DETENTEURS DE DONNEES ET LA FORMATION : PREMIERS RESULTATS 10

POINTS DIVERS 11

BILAN 2017 ET PERSPECTIVES 2018 DES COORDINATIONS TERRITORIALES DU BASSIN

Auvergne – *Sylvie MARTINANT, CEN Auvergne*

L'année dernière, des réunions ont eu lieu avec les acteurs « filières » (cours d'eau et espaces verts) en vue d'organiser une journée d'échange technique à l'échelle de l'Auvergne. Suite à la fusion des régions et dans le cadre de la révision du programme des agences de l'eau, le format de la journé a été modifié afin de permettre des échanges entre les acteurs auvergnats et rhonalpins. Cette journée s'est déroulée le 21 septembre et a rassemblé 70 participants. L'animation de bassin a participé à l'ogranisation de la journée et est intervenue lors d'un atelier. Si plusieurs perspectives ont été identifiées, leur mise en œuvre nécessitera la réalisation d'un bilan des acteurs impliqués sur les espèces exotiques envahissantes, de leurs connaissances actuelles et des outils et bases de données utilisées.

Signalement et gestion d'espèces émergentes en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Tamia de Sibérie : une station est connue en Isère. Il s'agit d'une station ancienne et bien appréciée du grand public, pour laquelle une action est envisagée l'année prochaine. Cette espèce reflète les enjeux de communication sur la gestion d'une espèce fortement appréciée du public.
- Ecrevisse de Lousianne : une station a été signalée sur la Sioule, en tête de bassin versant de l'Allier.
- Crassule de Helms : une station a été détectée en 2015. Les bassins concernés devraient être curés l'année prochaine. Les démarches administratives ont entravé la réactivité par rapport à la gestion de cette espèce émergente.

Basse-Normandie – *Timothée PREY, chargé de mission au CEN Basse-Normandie*

Les actions de la brigade d'intervention ont été renouvellées en 2017, grâce à un financement de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du FEADER. 37 chantiers ont ainsi été menés sur 220 ha, majoritairement situés sur le bassin Seine-Normandie. Les principales espèces gérées ont été la Balsamine de l'Himalaya, la Berce du Caucase, la Crassule de Helms et les deux espèces de jussies exotiques. Des chantiers innovants ont d'autre part été effectués sur l'Inule (*Dittrichia viscosa*) et le Galéga (*Galega officinalis*). Ces chantiers ont permis de répondre à 87% des sollicitations reçues.

Un protocole de suivi des sites gérés a été mis en place pour évaluer la gestion. Un rapport détaillé présentant les actions réalisées aborde le résultat de ces suivis. En résumé, les arrachages sur le Myriophylle du Brésil fonctionnent bien, le recul n'est pas suffisant pour statuer sur l'efficacité de la gestion de la Crassule de Helms et la gestion menée sur la Berce du Caucase est efficace mais nécessite d'être réitérée jusqu'à l'épuisement de la banque de graines.

En 2018, des groupes de travail seront mis en place sur la faune et la flore afin d'identifier des espèces prioritaires pour la gestion. D'autre part, la stratégie régionale, actuellement en cours de rédaction, comprendra un outil permettant de prioriser les chantiers. Elle étendra également les actions menées en Basse-Normandie à l'ensemble de la région normande.

Bretagne – *Sylvie VARRAY, chargée de mission Loire à la FCEN*

Une journée a été organisée au début du mois de novembre par l'agence des espaces naturels bretons et a rassemblé une cinquantaine de personnes. Cette structure, créée en début d'année, a pour objectif de créer un réseau de gestionnaires.

L'ARS a récemment confié à la FREDON une mission d'inventaire et de gestion des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts sur la santé humaine. Leur objectif est de créer des référents locaux (à une échelle à définir) pour assurer une veille et une remontée d'informations au niveau régional. Si les missions actuelles portent uniquement sur 4 espèces ayant un impact sur la santé humaine (Berce du Caucase, Ambroisie à feuilles d'armoise, Datura stramoine et Raisin d'Amérique), le réseau constitué pourrait servir plus tard pour d'autres espèces.

D'autre part, une problématique importante a été signalée concernant le développement de l'Hydrocotyle fausse Renoncule sur le canal de Nantes à Brest, sur le secteur « Blavet », avec une réelle difficulté à contenir cette plante qui progresse. Si elle remonte le canal, il existe un risque de passage sur le bassin de l'Oust (bassin de la Vilaine).

Centre-Val de Loire (flore) – *Matthieu TROUVE, CEN Centre-Val de Loire et Florient DESMOULINS, CBN du bassin parisien*

Sur le volet « Connaissance », l'un des principaux travaux menés en 2016-2017 a été la mise à jour de la liste régionale des plantes exotiques envahissantes grâce à l'utilisation de deux méthodes : la méthode globale EPPO, pressentie pour être utilisée à l'échelle nationale, qui identifie les plantes exotiques envahissantes, et la méthode Weber & Gutt (2004), qui complète la première méthode avec une approche prédictive (identification d'espèces qui risquent de devenir envahissantes). Le résultat de ce travail a permis de réduire la liste initiale de 68 taxons à 38. La liste régionale est accompagnée d'une liste complémentaire comprenant des espèces à risques pour lesquelles il existe un manque de connaissance. Un poster de communication est en cours de finalisation, et une plaquette présentant quelques plantes de la liste régionale a été mise en ligne.

Suite au signalement d'une tête de réseau départementale face à la colonisation de l'espèce, une mise à jour des connaissances concernant la répartition et la dynamique de la Sagittaire à larges feuilles (*Sagittaria latifolia*) a été effectuée. Cette espèce à risque, présente depuis au moins une dizaine d'année est passée inapperçue à cause des confusions avec l'espèce patrimoniale, la Sagittaire à feuilles en flèche (*Sagittaria sagittifolia*). La Sagittaire à larges feuilles ayant été observée plusieurs fois en bord de Loire cette année, la naturalisation de l'espèce reste à surveiller.

Sur le volet gestion, le CEN reçoit de plus en plus de demandes concernant la gestion des déchets issus des chantiers et envisage de mettre en place des formations sur ce sujet. La sythèse du rapport de stage concernant la gestion des terres contaminées en cours. Dans les pays voisins, la gestion de ces matières est très réglementée, avec une traçabilité des terres. Le CEN signale que le fait d'être une association de protection de la nature ne semble pas faciliter la prise de contact lors du démarchage des centres de traitement et qu'une approche via les acteurs du BTP serait peut-être plus adéquate.

Le GTPi a mis en place en 2015 une charte d'engagement des collectivités, qui nécessite souvent l'implication du conseil communal pour faciliter l'animation autour de ce dispositif. La communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire (19 communes) a décidé de s'engager dans cette démarche. La première commune à avoir signé la charte sur ce territoire est Avoine, une commune 4 fleurs qui présente une démarche intéressante d'embellisement de la commune sans plante exotique envahissante.

En 2018, la poursuite des travaux en cours sera réalisée. Un élargissement du réseau est notamment envisagé pour inclure dans le groupe de travail les secteurs horticole et forestier. Au niveau communication, le GTPi Centre-Val de Loire a été sollicité pour relire un projet de plaquette sur les

EEE réalisé par la FDP, qui va permettre d'améliorer la visibilité du groupe de travail grâce à l'indication de contacts.

Centre-Val de Loire (faune) – *Paul Hurel, ONCFS*

La dernière réunion annuelle des référents de groupes taxonomiques s'est déroulée le 8 mars, afin de poursuivre les réflexions sur la liste hiéarchisée régionale. Cette liste comporte 26 espèces réparties en 4 catégories. Concernant les actualités par groupe taxonomique :

- Amphibiens : le bilan des actions de lutte réalisées sur la Grenouille taureau est réalisé en lien avec life CROAA. 6 nouveaux étangs ont été colonisés en 2017 et de nouvelles méthodes sont testées dans le cadre du life CROAA.
- Mollusques : suite au stage réalisé au laboratoire de la DREAL, une proposition de journée technique sur ce groupe est envisagée en 2018 avec l'ONCFS, qui porte des actions de renforcement de l'animation sur la faune exotique envahissante sur le bassin de la Loire.
- Insectes : des tests de piégeage sélectifs sont en cours sur le Frelon asiatique.
- Mammifères : le développement d'une population de Cerf muntjac (apparaissant sur la liste de l'Union européenne) a été signalé et une plaquette d'information sur cette espèce a été éditée. Une étude sur la répartition du Vison d'Amérique paraîtra en 2018, tandis qu'une autre est en cours sur le Raton laveur.
- Oiseaux : des opération de gestion sont en cours sur l'Ibis sacré en Val de Loire. Des perruches à collier ont d'autre part été observées à Orléans.

En 2018, des actions de sensibilisation sur la thématique et des réseaux de piégeurs seront réalisées en lien avec la FREDON. D'autre part, des journées techniques seront organisées et un guide technique de la gestion de la Bernache du Canada en milieu urbain en cours de rédaction.

Gestion des EEE en Brenne (Aurore Coignet, PNR de la Brenne) :

Une brigade spécifiquement dédiée à la gestion des écrevisses exotiques envahissantes existe depuis octobre 2009. Des résultats très encourageants ont été obtenus via un projet mis en place depuis 2014, avec la combinaison d'actions de piégeage avec des nasses et d'empoissonnement avec des poissons carnassiers (4 étangs sont suivis). Les données ont été valorisées auprès des propriétaires conventionnés sur le territoire du PNR, qui sont très investis sur la thématique. Depuis la mise en œuvre de ce programme, il n'y a pas eu de nouveau site colonisé détecté et une réduction de 70 % des populations a été observée. Afin de ne pas perdre les bénéfices obtenus, il est nécessaire de ne pas relâcher les efforts et de piéger les étangs voisins. Ces actions ont été valorisées via un retour d'expérience disponible sur le site du groupe de travail IBMA et un article paru dans *Recherches naturalistes* n°4 (juin 2017).

Des chantiers d'arrachage de jussie seront mis en place sur certaines chaines d'étangs à partir du printemps 2018 et jusqu'en 2021. Quelques chantiers ponctuels sont actuellement réalisés sur le Myriophylle du Brésil, l'Azolla fausse-fougère ou le grand Lagarosiphon. Le niveau de colonisation est stable, malgré une dispersion de ces espèces par l'avifaune.

Pectinatella magnifia

Ce bryozoaire d'eau douce est présent un peu partout sur le bassin, appréciant les milieux riches en phosphore. Cette espèce illustre bien la nécessité d'une approche « milieu » qui pourrait permettre un effet levier pour agir sur la qualité de l'eau. Elle a cependant été observée au niveau de source de cours d'eau et n'est donc pas forcément liée à la présence de phosphore ; elle colonise des secteurs très différents et est dispersée par les activités humaines. Des impacts avérés n'ayant pas encore été observés pour cette espèce, il n'y a pas d'initiative au niveau national pour faire le bilan de la répartition de ce bryozoaire.

Bassin de la Vienne – *Anne-Charlotte JEAN, EPTB Vienne*

En 2017, une journée technique sur la gestion des déchets de plantes exotiques envahissantes s'est déroulée le 7 novembre 2017 et a rassemblé 15 participants. Un compte-rendu est en cours de rédaction.

En 2018, les actions envisagées s'inscrient dans la continuité de l'animation réalisée en 2017. Une réunion portant sur les financements relatifs aux plantes exotiques envahissantes et leur évolution est envisagée pour la fin de l'année.

Bourgogne – *Sylvie VARRAY, FCEN*

Suite à une enquête réalisée en 2016, le CPIE Pays de Bourgogne organise en lien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la FCEN une journée d'échange intitulée « pour une meilleure coordination des échanges sur la gestion des espèces exotiques envahissantes ». Cet évènement aura pour objectif d'identifier les besoins des acteurs et de réfléchir à la structuration d'un réseau en Bourgogne. Une vingtaine de participants sont attendus à cette journée.

Limousin – *Amélie Bodin, CPIE des Pays creusois*

Les antennes départementales de l'Observatoire des plantes exotiques envahissantes du Limousin tiennent des stands lors de manifestations locales, avec la présentation d'expositions (FCEN, Ambroisie) pour sensibiliser le grand public. En fonction des demandes, ils organisent également des conférences et font connaître les actions de l'observatoire grâce à la création de plaquettes de présentation, d'une page Facebook, l'alimentation du site internet et la rédaction d'articles dans la presse locale.

Concernant l'appui à la gestion, des formations sont proposées aux gestionnaires de collectivités, ainsi qu'un accompagnement technique (planification et suivi de chantier). Des groupes de travail seront constitués sur les arrêtés préfectoraux.

Suite à la fusion des régions, des réflexions sur la mutualisation des données avec les autres observatoires de la région Nouvelle-Aquitaine, les pôles Gestion et Information Flore et Habitat (PIFH) de Rhône-Alpes ainsi que les CBN Sud-Atlantique et alpin sont en cours.

Espèces émergentes en Limousin (Laurent Chabrol, CBN Massif central)

Le CBN Massif central a participé à un arrachage de Lysichite d'Amérique (*Lysichiton américanus*), en lien avec Monts et Barrages. Cette station a été découverte il y a une dizaine d'années pour 3 pieds signalés, contre quelques centaines l'année dernière. D'autre part, une graminée tropicale envahissante en Ardèche et Corrèze fait l'objet d'une fiche alerte atuellement en cours de réaction avec l'ANSES : *Eragrostis curvula*. De plus, une action de gestion est envisagée avec les pompiers pour essayer de brûler un scirpe nord-américain (*Scirpus cyperinus*) sur la station du PNR Millevaches.

Poitou-Charentes – *Isabelle Laroche, Région Nouvelle-Aquitaine*

En 2017, l'ORENVA a assuré un accompagnement technique sur la problématique des formes terrestres de jussie et a organisé une journée dédiée à ce sujet. Il a d'autre part complété les outils développés pour la détection précoce et l'alerte, avec la mise en place d'un tableau de suivi des suites données à chaque signalement.

En 2018, les réflexions autour de l'articulation des différents observatoires de la région Nouvelle-Aquitaine se poursuivront, en lien avec l'ARB créée le 26 septembre 2017, et constituée au 1er janvier

2018 de la fusion absorption de l'ARB Aquitaine et de l'Obersavtoire régional de l'environnement de Poitou-Charentes. L'animation de l'ORENVA se poursuivra sur le dimensionnement actuel.

(cf. diaporama)

Pays de la Loire – *Emmanuel Leheurteux, CEN Pays de la Loire*

Les collectivités participent de plus en plus aux activités du réseau. En 2017, le CEN Pays de la Loire a coordonné l'animation de 3 comités techniques régionaux (Prévention, Gestion et Recherche) et de 2 groupes de travail dont un sur la faune et l'autre sur les marchés publics. Une journée technique a été organisée le 5 octobre sur la gestion des renouées exotiques. Une fiche retour d'expérience est en cours de rédaction. Le projet d'étude ethnosociologique a été reporté à 2018.

L'accompagnement opérationnel des chantiers représente 2/3 de l'ETP régional alloué à l'animation du réseau. Le dispositif de détection précoce et d'alerte est opérationnel, grâce à la définition d'objectifs atteignables. Le programme d'actions prévisionnel pour 2017 prévoyait l'accompagnement de 10 dossiers dans l'année. Le CEN en a cependant suivi 26 et les demandes sont de plus en plus nombreuses et structurées. 10 de ces dossiers concernaient la Crassule de Helms. Le CBN de Brest a de ce fait rédigé un rapport avec Alain Dutartre en lien avec Jacques Haury pour synthétiser les connaissances disponibles sur cette espèce de plus en plus problématique, afin qu'ilo participe à la constitution de l'argumentaire qui pourrait permettre son inscription sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne.

En 2018, l'animation du réseau avec les comités techniques est maintenue. Le comité travaillera égalment à un projet de plaquette de présentation de la dynamique régionale et d'un colloque sur la thématique des EEE. Des réflexions autour d'un système de rapportage sur les chantiers réalisés seront également initiées.

Département de la Loire – *Florence Baleydier, DDT de la Loire*

La stratégie départementale a été mise en œuvre depuis plusieurs années, une phase de bilan a été réalisée en 2017. Celui-ci a mis en évidence un manque d'opérationnalité de la stratégie et un essoufflement des structures dû à l'impossibilité de répondre à certaines sollicitations par manque de connaissance.

La prochaine stratégie est en cours de rédaction et sera valorisée dans le courant de l'année 2018. Les objectifs principaux seront d'intégrer le volet faune pour être en cohérence avec l'approche Auvergne-Rhône-Alpes, valoriser les actions préventives et réduire les actions curatives. Un travail sur les outils sera également réalisé (utilisation, objectifs, etc.). Par ailleurs, le réseau d'acteurs actuels sera ouvert aux agriculteurs, aux horticulteurs et aux professionnels du BTP.

Au niveau gestionn, une action intervention est prévue sur l'unique station départementale connue de Crassule de Helms. Elle se situe sur un étang qui sera vidangé au printemps 2018 avec les 2 stations de Myriophylle du Brésil.

Animation sur la faune exotique envahissante du bassin de la Loire – *Charlotte BOUIN, ONCFS*

Cette animation fait suite à l'animation du réseau Vertébrés exotiques envahissants entre 2011 et 2015. Depuis septembre 2017, l'ONCFS assure 4 missions spécifiquement orientée sur la faune exotique envahissante :

- Organisation de journées techniques dans les 4 principales régions du bassin, sur des groupes taxonomiques à forts enjeux régionaux ;

- Elaboration d'un guide d'identification sur la faune : les comités d'écriture et de relecture ont été initiés, en lien avec les référents thématiques de l'ONCFS et les coordinateurs territoriaux. Sur proposition du groupe de travail bassin, quelques espèces d'insectes ayant un lien avec des plantes exotiques envahissantes pourraient être intégrées dans le guide (papillon sur le robinier, charençon sur l'azolla) ;
- Organisation de 2 stages de formation : un premier stage s'est déroulé à la mi-novembre et a réuni 14 participants (hors agents de l'ONCFS) à proximité du PNR Brière. Le bilan du stage sera mis en ligne sur le site du Centre de Ressources Loire nature ;
- Appui à la rédaction du manuel de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.

Actualités nationales de l'ONCFS

Un programme Life sur la gestion de l'Erismature rousse a été déposé et une réponse devrait être reçue en janvier. L'un des objectifs de ce Life est de créer une brigade mobile pour intervenir sur cette espèce plus rapidement. D'autre part, les acteurs sont en attente des arrêtés ministériels pour réaliser des actions de gestion sur l'Erismature rousse et le Muntjac de Reeves. Ces espèces n'apparaissant pas sur la liste des espèces chassables, seuls les agents de l'ONCFS sont actuellement habilités à intervenir dans leur gestion. De plus, au niveau communication, l'ONCFS s'est doté d'une lettre d'information nationale sur la faune exotique envahissante, a réalisé une exposition sur les mammifères aquatiques comprenant un panneau sur le Raton laveur. Par ailleurs, un guide technique des bonnes pratiques de gestion d'un élevage de Vison d'Amérique.

ACTUALITES NATIONALES

Actualités de l'ex-FCBN – *Arnaud ALBERT, SCTCBN de l'AFB*

Suite au règlement européen entré en vigueur depuis presque 3 ans, une transposition des textes européens dans le droit français a été réalisée grâce à la parution de la loi Biodiversité en août 2016 et de ses décrets d'application en avril 2017. En parallèle, une stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes a été publiée en mars 2016. Un comité de pilotage, qui fait suite au comité de rédaction de la stratégie du MEEM, travaille à l'identification des actions prioritaires parmi les 38 actions de la stratégie, par rapport au règlement européen ou aux enjeux nationaux (liste nationale par exemple).

Un travail sur l'établissement d'une liste nationale des plantes exotiques envahissantes a été initié avec l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation (jusqu'au premier trimestre 2018), en lien avec l'ANSES et un groupe d'experts. Sur le volet surveillance, 4 grands opérateurs ont été identifiés comme référents : les CBN pour la flore, l'ONCFS pour les mammifères et les oiseaux, l'AFB (ex-Onema) pour les poissons, et l'UMS (MNHN) pour le reste. Pour la flore, une note de préfiguration va être rédigée pour décrire les flux d'information. L'UMS propose un stage en 2018 pour actualiser le rapport réalisé en 2011 sur les acteurs réalisant des actions de surveillance et proposer une organisation de système de survaillance au niveau national. Au sujet des voies d'introduction, dont l'identification est une demande du règlement européen, un second stage de 6 mois est prévu en 2018.

Actualités du groupe de travail IBMA – *Emmanuelle SARAT, UICN*

La stratégie nationale identifie la création d'un centre de ressources national sur les EEE comme l'une des actions prioritaires pour 2017-2018. Un centre de ressources est constitué pour appuyer la mise en œuvre de politiques publiques. Il a pour objectif de développer les compétences via un mode de travail collaboratif et multipartenarial. 7 centres de ressources sont actuellement pilotés par l'AFB.

La plateforme internet du groupe de travail IBMA pourrait être la base d'un futur centre de ressources national, qui prendra en compte l'ensemble des espèces (faune et flore), des milieux (aquatique, terrestre et marin) et géographique (métropole et outre mer). Son animation serait réalisée dans la continuité du partenariat UICN-AFB.

Un travail d'élargissement du groupe de travail est prévu en 2018, afin d'intégrer les espèces terrestres et trouver une nouvelle identité. Un centre de ressources comporte également un volet sur la formation des acteurs. Afin de proposer une offre de formation pertinente au niveau national sans remplacer les dynamiques territoriales, un travail d'état des lieux sera réalisé en 2018.

Outre le travail de structuration du centre de ressources national, le travail sur les outils d'aide à la gestion et les études thématiques en fonction des besoins remontés seront poursuivis. Un projet de journées francophones sur les espèces exotiques envahissantes est envisagé pour 2019.

ETUDE DES FORMES TERRESTRES DE JUSSIE : PROJET FEDER PLAN LORE – S. Varray, FCEN

Un projet sur l'étude des formes terrestres de jussie a été déposé auprès du Feder Loire au printemps 2017 et a été accepté dans le courant de l'été. Ce projet pluriannuel comprend 3 fiches actions :

- Connaître l'étendue de la distribution des formes terrestres de Jussie sur certains sites de la Loire ;
- Quantifier l'importance des populations fertiles et évaluer le risque lié à l'apparition de la reproduction sexuée dans l'évolution du potentiel invasif des Jussies ;
- Collecter des données préliminaires à la mise en place de méthodes de lutte biologiques.

ELEMENTS DE BILAN DE L'ANIMATION DU RESEAU D'ACTEURS SUR LES EEE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Eléments de bilan de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020– *Sylvie VARRAY, FCEN*

La mise en œuvre de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne a été initiée en 2014, avec la rédaction du programme de 22 actions. A mi-parcours de la réalisation de cette stratégie, un bilan a été réalisé en 2017. L'ensemble des indicateurs des actions mises en œuvre ont ainsi été synthétisés et présentés au groupe de travail de bassin.

La mise en œuvre de la stratégie de bassin peut ainsi être considérée comme satisfaisante. Des axes tels que la mutualisation des données liées aux chantiers de gestion, le lien avec la recherche et l'amélioration de la communication sur les espèces exotiques envahissantes sont cependant des

axes qui peuvent être améliorés dans la seconde phase de mise en œuvre de la stratégie de bassin. La rédaction d'un rapport synthétisant l'ensemble des actions réalisées lors de la période 2014-2017 a été initié fin 2017 et sera finalisé en 2018.

Evaluation flash du dispositif d'appui aux gestionnaires d'espèces exotiques envahissantes sur le bassin de la Loire – *Amandine MESLAND, région Centre-Val de Loire & Lucien MAMAN, agence de l'eau Loire-Bretagne*

Le Plan Loire a identifié dans sa stratégie 2014-2020 un objectif spécifique dédié aux espèces exotiques envahissantes. A mi-parcours de la quatrième phase du plan Loire (2014-2020), de l'élaboration d'un nouveau programme d'intervention pour l'agence de l'eau et de la révision du Programme Opérationnel interrégional FEDER 2014-2020, une évaluation du dispositif d'appui aux gestionnaires d'espèces invasives a été réalisée. Celle-ci a été confiée au bureau d'étude Oréade-Brèche.

Une journée de réflexion concernant les perspectives de cette évaluation a été organisée par les financeurs (agence de l'eau Loire-Bretagne et la région Centre-Val de Loire), à laquelle les coordinateurs territoriaux étaient conviés. Les échanges qui se sont déorulés lors de cette journée ont permis d'affiner les propositions formulées par le bureau d'études. Le rapport issu de ce travail est accessible en ligne.

ENQUÊTE SUR LES DETENTEURS DE DONNEES ET LA FORMATION : PREMIERS RESULTATS – S. Varray, FCEN

Dans les groupes d'animation territoriale, la collecte d'informations sur les espèces exotiques envahissantes et les chantiers de gestion s'est développée, mais les coordinations territoriales ont des difficultés à rassembler ces données à l'échelle régionale, rendant leur agrégation à l'échelle du bassin plus complexe. Cet aspect a été confirmé lors de la réalisation en 2016-2017 de « l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – Etat des connaissances des données centralisées 2002-2014 ».

Pour une meilleure connaissance de l'ensemble des acteurs concernés par la problématique des espèces exotique envahissantes à l'échelle du bassin de la Loire et des coordinations territoriales, une enquête a été réalisée en 2017 sur les pratiques d'acquisition de données. Cette enquête avait pour objectif d'identifier et de recenser les acteurs susceptibles de posséder et de communiquer des données liées aux espèces exotiques envahissantes (mutualisation), faire un bilan de l'animation actuelle et de l'appropriation des outils élaborés dans le cadre du groupe de travail, ainsi que de l'offre de formation proposée dans le bassin.

Un questionnaire a été mis en ligne entre juillet et fin septembre et a permis de rassembler 119 réponses d'une variété d'acteurs. Le bilan de cette enquête sera finalisé début 2018 et présenté lors des réunions des coordinations territoriales afin d'améliorer la mutualisation des données à l'échelle du bassin.

POINTS DIVERS

Il a été proposé au groupe de travail de bassin d'étudier 1 ou 2 cas concrets que les coordinateurs territoriaux proposeraient lors de la réunion de juin, afin de discuter collectivement de ces cas. Cette proposition a été acceptée par le groupe de travail de bassin et un appel à présentation sera réalisé en amont de la prochaine réunion.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 Cen concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Sylvie VARRAY
Chargée de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
Sylvie.varray@wanadoo.fr

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org